

# Candidature et inscription



## CANDIDATURE

À chaque formation sa procédure de candidature :

- **Candidature en DUT**

- ▶ Dépot des candidatures sur le site [Parcoursup](#).  
📄 [Télécharger le calendrier 2019](#)



- **Candidature en Licence Professionnelle et DUT Année Spéciale FI/FC**

- ▶ Dépot des candidatures sur le site [ecandidat](#). Calendrier détaillé par formation accessible sur la plateforme.



## INSCRIPTION EN LIGNE

**(Modalités d'inscription à venir)**

3 Cas de figure possibles :

- Vous vous inscrivez pour la première fois à l'Université Paris Nanterre
- Vous étiez étudiant.e de l'Université Paris Nanterre en 2018-2019 et avez reçu un avis favorable sur Ecandidat
- Vous n'êtes pas éligible à une inscription en ligne car vous êtes : Ancien.ne étudiant.e de l'université Paris Nanterre non inscrit.e en 2018/2019 ou, Elève de CPGE quittant leur classe préparatoire pour s'inscrire en régime normal ou, Admis en Formation Continue ou, admis par la procédure Etudes en France.



## RÉINSCRIPTION EN LIGNE

Pour les étudiant-es-inscrits à l'Université Paris Nanterre (UFR SITEC et IUT de Ville d'Avray-St Cloud - Nanterre,) en 2018/2019 autorisé-e-s à s'inscrire en année supérieure ou redoublant-e-s, **les réinscriptions administratives** se dérouleront en ligne via votre ENT :

*du 08 au 24 juillet 2019 et du 20 août au 13 septembre 2019.*

Mis à jour le 24 juin 2019

### ► RENSEIGNEMENTS

#### Scolarité Générale

50, rue de Sèvres | 92410 Ville d'Avray

📍 Bâtiment A1 - Niveau 2 - Bureau A1 220

@ [scolarite-pst\(arobase\)liste.parisnanterre.fr](mailto:scolarite-pst(arobase)liste.parisnanterre.fr)

T : 01 40 97 57 97 - 01 40 97 57 98


---

## ▶ CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

---

[Détails et informations sur cette contribution](#)

Plateforme téléphonique CVEC : 01.40.51.62.00.

 Les étudiants en formation par apprentissage doivent également effectuer la démarche.

---

## ▶ SÉCURITÉ SOCIALE

---

L'affiliation à la Sécurité sociale ne relève plus des établissements d'enseignement supérieur depuis l'année universitaire 2018/2019.

Que vous soyez déjà étudiant.e, ou que vous le deveniez cette année, quel que soit votre lieu de résidence actuel, vous trouverez toutes les informations utiles sur le lien :

[www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant](http://www.ameli.fr/assure/droits-demarches/etudes-emploi-retraite/etudes-stages/etudiant)

---

## ▶ EXONÉRATION DES DROITS D'INSCRIPTION

---

[Conditions d'éligibilité et procédure de demande d'exonération des droits d'inscription](#)

---

<https://cva.parisnanterre.fr/candidature-et-inscription-877511.kjsp?RH=1490267486622>